

Responsables du service du contrôle interne

1. Identification du poste

Branche d'activité professionnelle – BAP

BAP J gestion et pilotage

Emploi type

Chargé de la gestion financière et comptable

Fonction exercée

Le responsable du service a pour mission, auprès du directeur des finances et de l'agent comptable, de préparer et d'accompagner la **certification annuelle des comptes**.

Situation du poste dans l'organigramme

Le service du contrôle interne est placé hors de la structure hiérarchique courante. Il est animé par deux personnels d'encadrement de Catégorie A, l'un issu de la fonction ordonnateur et l'autre de la fonction comptable. A l'aide de deux autres collaborateurs, ils sont chargés de mettre en place un contrôle interne portant à la fois sur les procédures propres à l'ordonnateur et mais également sur le fonctionnement interne de l'agence comptable marquant ainsi le caractère intégré des processus financiers. Les deux responsables du service du contrôle interne sont placés sous la double autorité du directeur des finances et de l'agent comptable sous la forme d'une direction partenariale.

2. Mission

Mettre en place des procédures et des mécanismes de contrôle interne en vue de la certification annuelle des comptes

3. Activités

Les activités des responsables du service couvrent l'ensemble des activités attachées au département. Elles consistent à :

- définir les différentes phases des procédures budgétaires et comptables
- élaborer les procédures applicables aux différentes étapes
- déterminer les éléments constitutifs de la sécurisation des procédures
- participer aux formations des correspondants financiers et des ordonnateurs
- veiller au respect des procédures dans la perspective de la certification annuelle des comptes
- Sous l'autorité du directeur financier et de l'agent comptable, être le premier interlocuteur du commissaire au compte pour l'université

4. Compétences

Fiche complétée à envoyer à : Cellule.mobilite@demain.unistra.fr

a) savoirs sur l'environnement professionnel

Les responsables du service du contrôle interne connaissent parfaitement l'environnement réglementaire des processus qu'ils auront à définir, LOLF, LRU, Décret du 27 juin 2008 et M93. Ils ont une bonne connaissance des applications informatiques de gestion utilisées dans l'université. Ils sont proches des intervenants amenés à participer au processus de gestion et de comptabilité.

b) savoir-faire opérationnels

Ils assistent les composantes dans la mise en œuvre de l'exécution budgétaire
Ils participent avec le service du budget, le service d'animation du réseau et l'agence comptable au dialogue de gestion
Ils participent aux formations aux différents niveaux de l'université ; ils sont en relation le commissaire aux comptes
Ils s'assurent du suivi des recommandations du commissaire aux comptes et des instances de contrôle.

c) savoir-faire comportementaux

Les responsables service sont chargés de la rédaction des procédures : ils ont une capacité de synthèse et de clarté indispensable à la bonne application de ces procédures. Ils en assurent le contrôle ; à cette occasion ils doivent concilier la qualité d'écoute, d'empathie avec la rigueur indispensable des procédures qu'ils sont chargés de mettre en place.

5. Environnement et contexte de travail

Descriptif du service

Le service du contrôle interne est un service commun entre la Direction Financière et l'Agence comptable.
Une instance de pilotage pourra être créée pour coordonner et arbitrer les différences éventuelles d'appréciation entre la direction des finances et l'Agence comptable.

Relation hiérarchique

Directeur des finances, Agent comptable, Secrétaire général et Président lorsqu'un arbitrage est nécessaire.